

2009/1881 - Désignation d'un représentant du Conseil municipal de Lyon au sein du collège d'Ethique de la Vidéosurveillance des Espaces publics en remplacement de Mme Heidi Giovacchini (Direction des Assemblées)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2008/428 du 23 juin 2009, nous avons désigné les membres du Collège d'Ethique de la Vidéosurveillance des Espaces Publics. Parmi les membres titulaires du Conseil municipal, siégeait Heidi Giovacchini.

Heidi Giovacchini n'étant plus membre du Conseil municipal de Lyon, nous devons procéder à son remplacement.

Je vous propose la candidature de Georges Képénékian.

Y a –t-il d'autres candidatures ?

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

(Adopté.)

(Adopté.)